

DIXIEME NUMERO  
DE LA REVUE  
AFRICAINNE DES  
LETTRES, DES  
SCIENCES



KURUKAN FUGA  
VOL : 3-N°10 JUIN  
2024



KURUKAN FUGA

La Revue Africaine des Lettres, des Sciences Humaines et Sociales



ISSN : 1987-1465

Website : <http://revue-kurukanfuga.net>

E-mail : [revuekurukanfuga2021@gmail.com](mailto:revuekurukanfuga2021@gmail.com)

VOL : 3-N°10 JUIN 2024



Bamako, Juin 2024

# KURUKAN FUGA

La Revue Africaine des Lettres, des Sciences Humaines et Sociales

ISSN : 1987-1465

E-mail : [revuekurukanfuga2021@gmail.com](mailto:revuekurukanfuga2021@gmail.com)

Website : <http://revue-kurukanfuga.net>

## Links of indexation of African Journal Kurukan Fuga

Copernicus	Mir@bel	CrossRef
		
<a href="https://journals.indexcopernicus.com/search/details?id=129385&amp;lang=ru">https://journals.indexcopernicus.com/search/details?id=129385&amp;lang=ru</a>	<a href="https://reseau-mirabel.info/revue/19507/Kurukan-Fuga">https://reseau-mirabel.info/revue/19507/Kurukan-Fuga</a>	<a href="https://doi.org/10.62197/udls">https://doi.org/10.62197/udls</a>

### Directeur de Publication

- Prof. MINKAILOU Mohamed (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)

### Rédacteur en Chef

- Prof. COULIBALY Aboubacar Sidiki (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*) -

### Rédacteur en Chef Adjoint

- SANGHO Ousmane, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)

### Comité de Rédaction et de Lecture

- SILUE Lèfara, **Maitre de Conférences**, (Félix Houphouët-Boigny Université, Côte d'Ivoire)
- KEITA Fatoumata, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- KONE N'Bégué, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- DIA Mamadou, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- DICKO Bréma Ely, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- TANDJIGORA Fodié, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)

- *TOURE Boureima, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *CAMARA Ichaka, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *OUOLOGUEM Belco, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)*
- *MAIGA Abida Aboubacrine, Maitre-Assistant (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *DIALLO Issa, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *KONE André, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *DIARRA Modibo, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *MAIGA Aboubacar, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *DEMBELE Afou, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *Prof. BARAZI Ismaila Zangou (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *Prof. N'GUESSAN Kouadio Germain (Université Félix Houphouët Boigny)*
- *Prof. GUEYE Mamadou (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)*
- *Prof. TRAORE Samba (Université Gaston Berger de Saint Louis)*
- *Prof. DEMBELE Mamadou Lamine (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako, Mali)*
- *Prof. CAMARA Bakary, (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako, Mali)*
- *SAMAKE Ahmed, Maitre-Assistant (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako, Mali)*
- *BALLO Abdou, Maitre de Conférences (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)*
- *Prof. FANE Siaka (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)*
- *DIAWARA Hamidou, Maitre de Conférences (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)*
- *TRAORE Hamadoun, Maitre-de Conférences (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)*
- *BORE El Hadji Ousmane Maitre de Conférences (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)*

- KEITA Issa Makan, **Maitre-de Conférences** (*Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako, Mali*)
- KODIO Aldiouma, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- Dr SAMAKE Adama (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)
- Dr ANATE Germaine Kouméalo, CEROCE, Lomé, Togo
- Dr Fernand NOUWLIGBETO, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- Dr GBAGUIDI Célestin, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- Dr NONOA Koku Gnatola, Université du Luxembourg
- Dr SORO, Ngolo Aboudou, Université Alassane Ouattara, Bouaké
- Dr Yacine Badian Kouyaté, Stanford University, USA
- Dr TAMARI Tal, IMAF Instituts des Mondes Africains.

### **Comité Scientifique**

- Prof. AZASU Kwakuvi (*University of Education Winneba, Ghana*)
- Prof. ADEDUN Emmanuel (*University of Lagos, Nigeria*)
- Prof. SAMAKE Macki, (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)
- Prof. DIALLO Samba (*Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali*)
- Prof. TRAORE Idrissa Soïba, (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)
- Prof. J.Y. Sekyi Baidoo (*University of Education Winneba, Ghana*)
- Prof. Mawutor Avoke (*University of Education Winneba, Ghana*)
- Prof. COULIBALY Adama (*Université Félix Houphouët Boigny, RCI*)
- Prof. COULIBALY Daouda (*Université Alassane Ouattara, RCI*)
- Prof. LOUMMOU Khadija (*Université Sidi Mohamed Ben Abdallah de Fès, Maroc.*)
- Prof. LOUMMOU Naima (*Université Sidi Mohamed Ben Abdallah de Fès, Maroc.*)
- Prof. SISSOKO Moussa (*Ecole Normale supérieure de Bamako, Mali*)
- Prof. CAMARA Brahim (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- Prof. KAMARA Oumar (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- Prof. DIENG Gorgui (*Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal*)
- Prof. AROUBOUNA Abdoukadri Idrissa (*Institut Cheick Zayed de Bamako*)
- Prof. John F. Wiredu, University of Ghana, Legon-Accra (Ghana)
- Prof. Akwasi Asabere-Ameyaw, Methodist University College Ghana, Accra
- Prof. Cosmas W.K. Mereku, University of Education, Winneba
- Prof. MEITE Méké, Université Félix Houphouët Boigny

- Prof. KOLAWOLE Raheem, University of Education, Winneba
- Prof. KONE Issiaka, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa
- Prof. ESSIZEWA Essowè Komlan, Université de Lomé, Togo
- Prof. OKRI Pascal Tossou, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- Prof. LEBDAI Benaouda, Le Mans Université, France
- Prof. Mahamadou SIDIBE, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako
- Prof. KAMATE André Banhouman, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan
- Prof. TRAORE Amadou, Université de Segou-Mali
- Prof. BALLO Siaka, (*Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali*)



## TABLE OF CONTENTS

**Ibrahim MALAM MAMANE SANI,**  
**PASTORALISME ET CHANGEMENT CLIMATIQUE : COMPRENDRE ET**  
**ANALYSER LES FORMES DE STRATEGIES D'ADAPTATIONS DES PASTEURS**  
**DANS LA COMMUNE RURALE DE GADABEDJI DU NIGER .....pp. 01 – 15**

**Parfait MIHINDOU BOUSSOUGOU,**  
**PRATIQUE DE L'ACTIVITE DE TRAVAIL ET SANTE AU TRAVAIL : CAS DE LA**  
**PRODUCTION DU PAIN DE MANIOC CHIKWANGUE PAR LES ARTISANES**  
**PRODUCTRICES DANS LA COMMUNE DE NTOUM .....pp. 16 – 27**

**Saliou BONI BIAO, Comlan Julien HADONOU, Jean-Bosco Kpatindé VODOUNOU, Yvette**  
**DOUBOGAN ONIBON,**  
**TRADITIONS LOCALES ET PROTECTION DES FORETS : UNE APPROCHE**  
**COMPAREE ENTRE LES FORETS, SACREE DE SEROU ET CLASSEE DE KILIR**  
**AU NORD-BENIN .....pp. 28 – 44**

**Moussa SOUGOULE,**  
**ENHANCING SECOND LANGUAGE SPEAKING PROFICIENCY THROUGH**  
**COMMUNICATIVE ACTIVITIES: A COMPARATIVE ANALYSIS OF ROLE-**  
**PLAYING, DISCUSSIONS, INFORMATION GAP, AND GAMES .....pp. 45 – 57**

**Jules BALNA, ETAME SONE DIABE, MVEME OLOUGOU Mireille Michée, Apollinaire**  
**ZILHOUBE,**  
**SPIRITUALITE ET GESTION DES RESSOURCES ENVIRONNEMENTALES CHEZ LES**  
**MOFU DES MONTS MANDARA (NORD-CAMEROUN) .....pp. 58 – 78**

**Oumar COULIBALY, Moussa dit Martin TESSOUGUE, Mamadou SISSOKO,**  
**VALORISATION DES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX : TRANSFORMATION**  
**DE LA NOIX DE KARITE DANS LA COMMUNE RURALE DE SIBY AU MALI . pp. 79 – 92**

**Sékou KONATE, Bakary KOUROUMA, Mamadou Adama BARRY,**  
**LEARNING DIFFICULTIES IN ACADEMIA: THE CASE OF THE LISTENING COURSE**  
**IN LICENCE1 ENGLISH DEPARTMENT AT UNIVERSITY JULIUS NYERERE OF**  
**KANKAN .....pp. 93 – 102**

**BILE Assaizo Manboué Parfait,**  
**IMPLICATIONS SOCIO-SANITAIRES LIES A LA CONSOMMATION DE LA DROGUE**  
**“KADHAFI” A ABOBO (COTE D'IVOIRE)..... pp. 103 – 113**

**Salifou KONE,**  
**REDACTION COLLABORATIVE ET INTERACTION ORALE EN CLASSE DE LANGUE**  
**ETRANGERE EN CONTEXTE HETEROGLOTTE..... pp. 114 – 125**

**GNAKO Topra Guy-Venance, ATSE Achi Amedée-Pierre,**  
**COUVERTURE MALADIE EN CÔTE D'IVOIRE : LE FOSSÉ ENTRE LA PROPAGANDE**  
**ÉTATIQUE ET LES ATTENTES DES POPULATIONS DANS LA PRISE EN CHARGE**  
**MÉDICALE..... pp. 126 – 138**

*Kadidiatou BOUARE,*  
**COUVERTURE MALADIE EN CÔTE D'IVOIRE : LE FOSSÉ ENTRE LA PROPAGANDE  
ÉTATIQUE ET LES ATTENTES DES POPULATIONS DANS LA PRISE EN CHARGE  
MÉDICALE..... pp. 139 – 151**

*Moussa COULIBALY,*  
**IMPACT DES FORMATIONS SUR LA REDUCTION DU DECES NEONATAL AU  
CENTRE DE SANTE DE REFERENCE DE KOUTIALA ..... pp. 152 – 161**

*Mahamadou CISSE, Bakary DAGNO, Abdoulaye TOGO,*  
**GESTION ET PLANIFICATION URBAINE AU MALI : LES DIFFICULTES D'UNE  
GESTION MAITRISEE DE L'ESPACE URBAIN A BAMAKO ..... pp. 162 – 170**

*Dr Hamadoun Moussa Koita,*  
**RE-EXPLORING SUNDIATA'S LIFE IN DJIBRIL TAMSIR NIANE'S AN EPIC OF OLD  
MALI ..... pp. 171 – 181**



Vol. 3, N°10, pp. 28 – 44, Juin 2024  
Copy©right 2024 / licensed under CC BY-NC 4.0  
Author(s) retain the copyright of this article  
ISSN : 1987-1465  
DOI : <https://doi.org/10.62197/AFWF8189>  
Indexation : Copernicus, CrossRef, Mir@bel  
Email : [RevueKurukanFuga2021@gmail.com](mailto:RevueKurukanFuga2021@gmail.com)  
Site : <https://revue-kurukanfuga.net>

*La Revue Africaine des  
Lettres, des Sciences  
Humaines et Sociales  
KURUKAN FUGA*

## TRADITIONS LOCALES ET PROTECTION DES FORETS : UNE APPROCHE COMPAREE ENTRE LES FORETS, SACREE DE SEROU ET CLASSEE DE KILIR AU NORD-BENIN

<sup>1</sup>Saliou BONI BIAO\*, <sup>1</sup>Comlan Julien HADONOU, <sup>2</sup>Jean-Bosco Kpatindé  
VODOUNOU, <sup>1</sup>Yvette DOUBOGAN ONIBON,

*1- Laboratoire d'Analyse et de Recherche sur les Dynamiques Economiques et Sociales pour  
le Développement (Lardes), Faculté de Lettre, Arts et Sciences Humaines, Université de  
Parakou, Bénin. BP 123 Parakou, Bénin*

*\*Email : [saliouboni@yahoo.fr](mailto:saliouboni@yahoo.fr)*

*2- Laboratoire de Géosciences de l'Environnement et de Cartographie (LaGECa), Faculté de  
Lettre, Arts et Sciences Humaines, Université de Parakou, Bénin. BP 123 Parakou, Bénin*

### Résumé

Les questions environnementales ont été au cœur des décisions politiques ces dernières années et, parfois, les habitudes de certaines sociétés traditionnelles sont remises en cause au nom de la protection de l'environnement. Mais, en dehors des décisions politiques, souvent motivées par des résultats de recherches scientifiques, n'existe-t-il pas une autre approche, endogène par exemple, qui garantisse le développement durable ? Cette recherche se donne pour objectif de comparer deux modèles de gestion des forêts, la forêt classée de Kilir et la forêt sacrée de Sérou. La démarche méthodologique est basée sur une analyse diachronique et synchronique, qui a engagé 54 différents acteurs à travers des focus groupes et des entretiens individuels. Des résultats il ressort que la production des cultures de rente, encouragée par le gouvernement, contraint les paysans à la recherche de terres agricoles. L'absence d'une synergie d'actions entre les structures publiques et les communautés riveraines met en péril les forêts classées. La survie de la forêt sacrée de Sérou vient de la sacralisation de certaines essences, devenues incontournables dans les rites et traditions des communautés riveraines.

**Mots clés : Biodiversité, développement durable, Kilir, modèle de préservation, Sérou.**

\*\*\*\*\*

### Abstract

Environmental issues have been at the heart of political decisions in recent years, and sometimes the habits of certain traditional societies are being called into question in the name of environmental protection. But beyond political decisions, often motivated by the results of scientific research, is there not another approach, an endogenous one for example, that guarantees sustainable development? This research aims to compare two models of forest management, the classified forest of Kilir and the sacred forest of Serou.

The methodological approach is based on a diachronic and synchronic analysis, which involved 54 different actors through focus groups and individual interviews. From the results it emerges that the production of cash crops, encouraged by the government, forces peasants to search for agricultural land. The absence of synergy between public structures and riparian communities jeopardizes classified forests. The survival of the sacred

---

forest of Serou comes from the sacralization of certain species, which have become essential in the rites and traditions of the riparian communities.

**Key words :** Biodiversity, sustainable development, Kilir, preservation model, Sérou.

---

**Cite This Article As:** BONI BIAO, S., al. (2024). TRADITIONS LOCALES ET PROTECTION DES FORETS : UNE APPROCHE COMPAREE ENTRE LES FORETS, SACREE DE SEROU ET CLASSEE DE KILIR AU NORD-BENIN. *Kurukan Fuga*, 3(10), 28–44.  
<https://doi.org/10.62197/AFWF8189>

## INTRODUCTION

Désormais, dans toutes les sphères de décision, le mot d'ordre général est : « conserver les forêts pour lutter contre le changement climatique » (WWF, 2016, p.1). En quelques décennies, la préservation des forêts est devenue une préoccupation à l'échelle de la planète. Les alertes des scientifiques sur le réchauffement climatique sont récurrentes et la fréquence de certains phénomènes naturels violents comme les cyclones, les sécheresses sévères et les inondations sont interprétés comme des conséquences directes de la dégradation de l'environnement, principalement des forêts. Un intérêt supplémentaire pour les forêts car elles étaient déjà au cœur des stratégies de lutte contre la pauvreté dans les pays en développement de l'Afrique (Padonou et al., 2019, p.4)

Pour plusieurs auteurs (Sokpon et Agbo, 1999 ; Kokou et al., 2005 ; Hounsouvo et al., 2022), la conservation de certains bois voire de certaines forêts est difficile. Il est évident que, comme l'écrit Yaméogo (2015, p.72), « la pression humaine due à la poussée démographique est d'autant plus importante que certaines espèces et même des écosystèmes sont actuellement en voie de disparition ». Le cas de la forêt classée de Kilir interpelle. Elle est conquise par la rurbanisation et marquée par une forte emprise humaine. Les populations riveraines l'ont transformée en zones agricole, en terrain d'exploitation de latérite et de construction de logements, malgré son statut. Pourtant, Kilir était autrefois une forêt reconnue pour sa biodiversité et la présence en toute saison d'espèces animales et végétales.

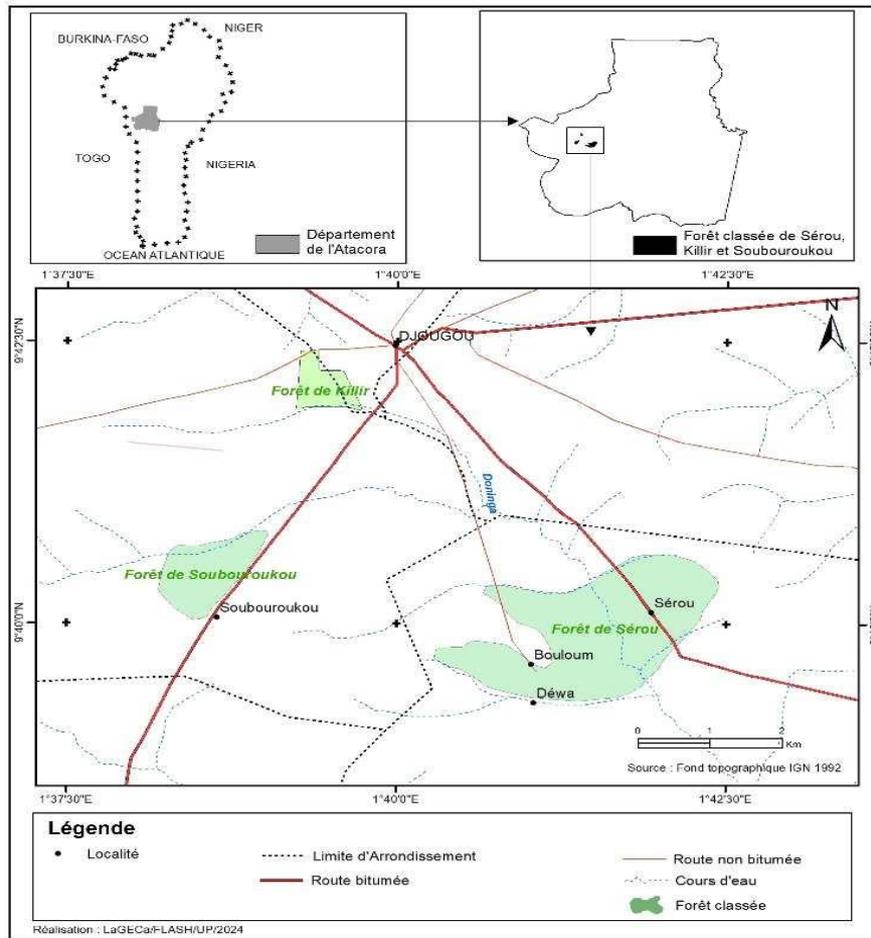
Dans le même temps, la forêt sacrée de Sérou, située à quelques kilomètres seulement de la première, conserve sa biodiversité dans un état impressionnant. Les écosystèmes renferment une flore riche de *Cola gigantea* (colatier), de *Celtis Zenkeri* (*Celtiszinkeri*), de Micocoulier *Celtis integrifolia*, etc., de même qu'une faune diversifiée de *Céphalophus rufilatus* (biche), de *Phacochoerus africanus* (phacochère) et de petits mammifères comme le lièvre (Service Cantonnement Donga, 2024). Ce contraste dans les trajectoires a probablement son origine dans les modèles de préservation des deux forêts.

La présente recherche a pour objectif, de comparer deux modèles de gestion, celui des forêts classées et celui mis en œuvre dans la préservation de la forêt sacrée de Sérou, afin de comprendre les facteurs qui ont conduit à des résultats aussi divergents.

### 1. Cadre de recherche et itinéraire méthodologique

#### 1.1. Cadre de Recherche

L'étude a été réalisée dans la Commune de Djougou (09°41'48'' Nord et 1°39'23'' Est), Chef-lieu du département de la Donga en République du Bénin (Figure 1). Avec une superficie de 3.966 km<sup>2</sup>, la Commune de Djougou est située au Nord-Ouest du Bénin à environ 460 km de la capitale économique, Cotonou. Elle regorge en son sein, plusieurs forêts partagées entre les statuts « classée » et « sacrée ». Le climat dans cette zone est de type soudano-guinéen avec une saison sèche et une saison pluvieuse. L'agriculture extensive constitue la principale activité des populations. Le paysage de la commune de Djougou se compose de 70 % de formations forestières dont 37.182 ha de domaines protégés sous aménagés 20 % de cultures et 10 % d'habitations et de sols nus (Agassounon, 2023, p.87).



**Figure 1 :** Localisation des forêts de la recherche.

**Source :** Fond Topographique ING 1992, réalisé en 2024

### 1.2. Itinéraire méthodologique

La démarche méthodologique s'appuie sur une analyse diachronique et synchronique des relations des différents acteurs autour des forêts, sacrée de Sérrou et classée de Kilir. Il s'agit, en effet, de questionner le passé des rapports entre les communautés environnantes et ces forêts et de les comparer aux rapports actuels. Cette démarche permet de ressortir les constantes et les mutations. Il s'agit surtout de documenter leur vécu, leurs ressentis, ainsi que les significations qu'elles attribuent à certains faits, phénomènes ou situations. Selon Kokou *et al.*, (2005, p.3), il est « important de rappeler que l'étude d'une forêt sacrée est impérativement liée à l'acceptation des communautés locales nécessitant parfois de longues négociations ». Pour ce, la technique de boule de neige a été utilisée pour identifier les personnes ressources, mais aussi des acteurs qui ont une connaissance ou informations utiles sur les deux forêts. Elle a permis d'identifier 54 acteurs, qui ont fait l'objet d'entretiens semi-structurés sur les contenus catégoriels nourrissant les savoir-faire incorporés par les dépositaires des coutumes qui préservent les forêts, sacrée de Sérrou et classée de Kilir. Des observations ont aussi été réalisées afin de décrire les pratiques, les lieux, le mode d'accès et les interdits. Le tableau ci-dessous présente les différentes catégories d'acteurs interrogés.

**Tableau I** : Répartition des enquêtés

Enquêtés	Kilir	Sérou	Effectif
Producteur de rente	06	06	12
Producteurs de vivriers	05	05	10
Chefs coutumiers	04	04	08
Exploitants forestiers	07	07	14
ONG	02	02	04
Cadre Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche	03	03	06
Total du nombre des enquêtés			54

**Source** : Enquête de terrain janvier-février 2024.

Les données collectées sur le terrain ont été traitées et classées afin de mettre en relation les variables et les liens qui existent entre elles grâce aux R, Word et Excel. Une analyse de contenu a été faite concernant les données qualitatives. Une double approche ethno biologique et historique a été réalisée. Elle a permis de cerner les particularités des espaces forestiers prospectés (processus de sacralisation, fonctions sociales, gestion et appropriation, etc.), de s'interroger sur leurs caractères de patrimoine naturel et sur la pertinence des gestions afférentes en termes de conservation de la biodiversité.

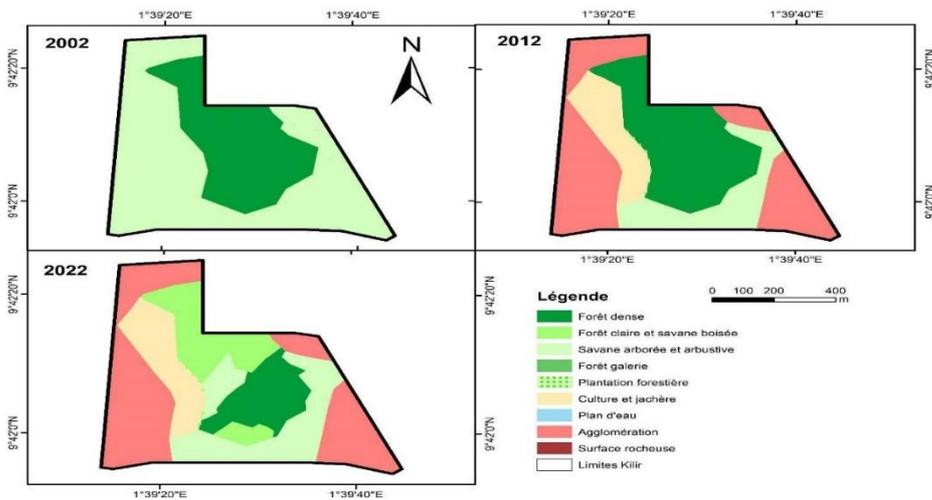
## 2. RESULTATS

### 2.1. Caractéristiques physiques des forêts sacrées de Sérou et classée de Kilir

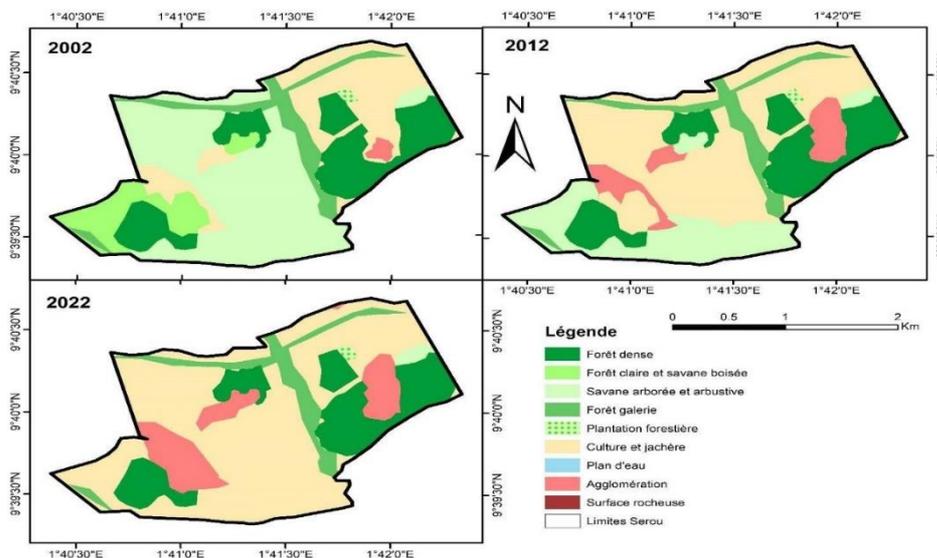
La forêt classée de Kilir et la sacrée de Sérou sont deux forêts péri-urbaines marquées par une forte présence humaine. Elles ont pourtant connu un parcours différencié dans les rapports avec les populations riveraines.

#### 2.1.1. Analyse de la dynamique de l'occupation du sol des deux forêts

Les cartes d'occupation du sol de la forêt classée de Kilir et celle sacrée de Sérou en 2000, 2012 et 2022 ont été illustrées par les figures 2 et 3. En 2002, la forêt classée de Kilir était dominée par des savanes (arborées et arbustives), tandis que celle sacrée de Sérou était dominée par des forêts denses et forêts claires. Cette tendance a été maintenue dans la forêt sacrée de Sérou, même s'il y a eu de légère dégradation et déforestation par endroits. Par contre, dans la forêt classée de Kilir, les espaces anthropisés (culture et plantation, agglomération et sol dénudé) ont dominé le paysage. Dans les mêmes périodes, les savanes ont connu une forte réduction et les forêts claires ont connu une forte progression dans la forêt classée de Kilir.



**Figure 2 :** Etat de l'occupation du sol de la forêt classée de Kilir en 2002, 2012 et 2022  
**Source :** Source : Agassounon M.B, 2023, p.95).



**Figure 3 :** Etat de l'occupation du sol de la forêt classée de Sérrou en 2002, 2012 et 2022  
**Source :** Agassounon M.B, 2023, p.96.

### 2.1.2. Des conditions biogéographiques particulières

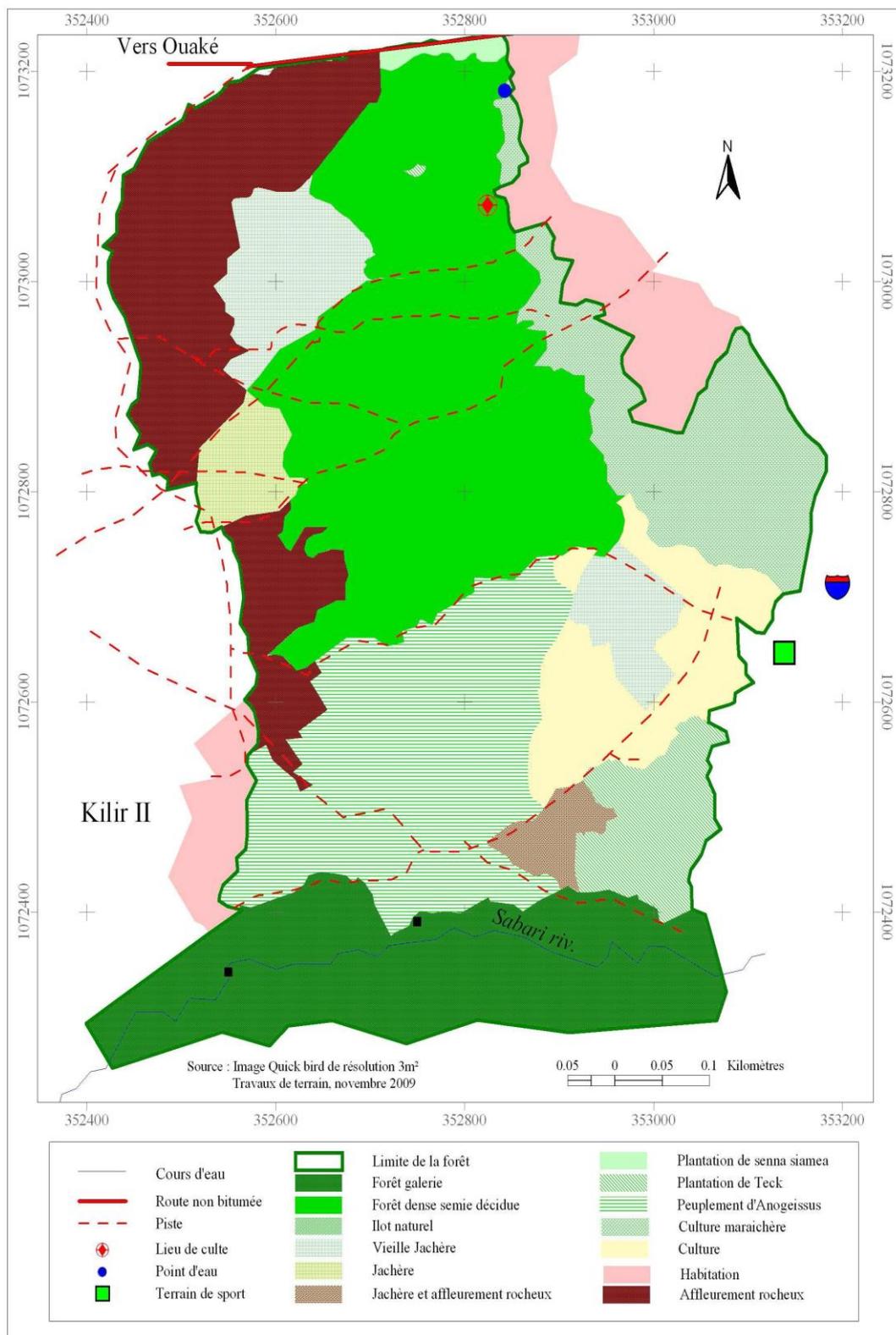
Les forêts, classée de Kilir et sacrée de Sérrou sont deux forêts spécifiques en raison de leur situation en zone périurbaine ou urbaine.

En termes de résultats, la forêt classée de Kilir est une forêt urbaine, d'une superficie de 47,71 ha. Le périmètre de Kilir est recouvert par quatre principales catégories d'unités : les formations naturelles, les champs et jachères, les habitations et affleurements rocheux puis enfin les plantations (Figure 2). Les formations naturelles occupent 52 % de la superficie totale du site (28 ha). Elles sont composées de la forêt dense semi décidue (24 %), de la forêt à Bouleau Africain *Anogeissu sleiocarpa* (14%) et de forêt galerie (14%). Les champs cultivés et les jachères couvrent 23 % (13 ha), les affleurements rocheux et habitations occupent 21% (11 ha)

et enfin les plantations, constituées de la vieille plantation de *Senna siamea* à l'extrême Nord et d'une vaste superficie de Teck *Tectona grandis* (teck) à l'Est, interrompue de cultures, font 4% (2 ha) de la superficie du périmètre. La forêt sacrée de Kilir est marquée par la présence de nombreuses tombes (forêt cimetièr) et une mosaïque de végétation liée à une anthropisation sans pareille. Les formations naturelles occupent 52 % de la superficie totale. Les paramètres de diversité traduisent une flore faiblement diversifiée, qui varie de 19 espèces dans les galeries à 41 espèces dans les forêts denses semi-décidues à Meliacées *Trichilia priureana*. La flore recensée dans cette forêt classée, compte 97 espèces, réparties dans 79 genres et 38 familles dont les mieux représentées sont les Légumineuses *Leguminosae* (18,6 %) et les Rubiacées (7,2 %). La diversité faunique du périmètre est faible et la grande faune complètement disparue. Au rang des groupes zoologiques encore mieux représentés figurent notamment les oiseaux. Seule l'avifaune est significativement représentée avec 74 espèces d'oiseaux réparties en 37 familles dont les Accipitridés *Accipitridae* et les colombidés *Columbidae* y sont majoritaires avec respectivement 7 et 6 espèces. Cette faune avienne présente un potentiel négligeable d'oiseaux inféodés à cette forêt (32 espèces) avec même la présence d'espèces paléarctiques, ce qui renseigne sur la nécessité de leur conservation (Service Cantonnement Donga, 2024).

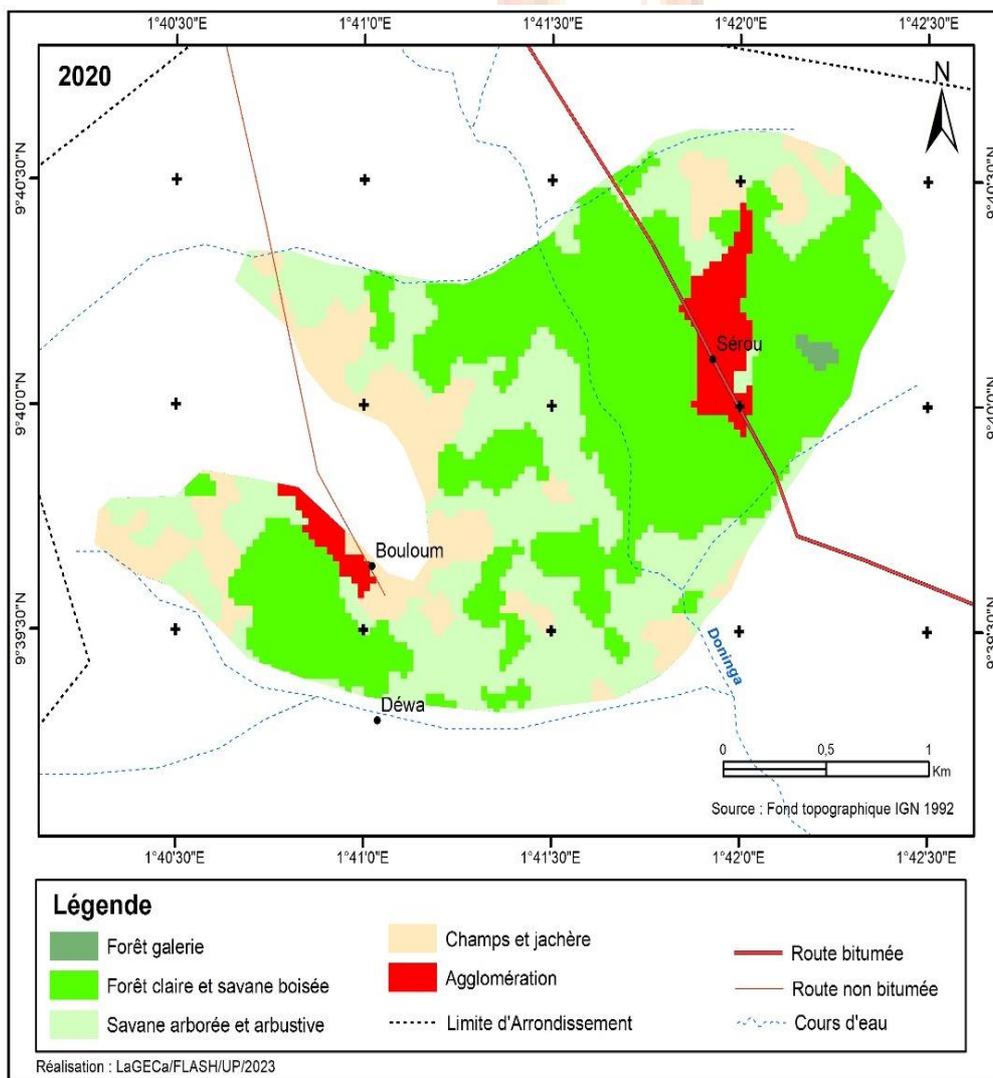
« La forêt classée de Kilir présente les marques d'une gestion irrationnelle des ressources. Ce qui n'est pas le cas de la forêt sacrée de Sérrou » (Béhanotè Roi de Soubroukou, 2024).





**Figure 4 :** Occupation du sol et utilisation des terres de la forêt classée de Kilir, état de 2009  
**Source :** Rapport Programme de Gestion des forêts et Terroirs Riverains, 2010, p.73.

En effet, d'une superficie de 108 ha la forêt sacrée de Sérrou est une réserve sacrée de la commune de Djougou. Elle est située dans le village de Sérrou à 06 km de la ville de Djougou, entre 10° 04, 39' Nord et 1° 27, 57' de longitude Est et une altitude de 115 m. Elle jouit d'un climat de type tropical avec un régime unimodal à deux saisons (sèche et pluvieuse) bien distinctes. La moyenne pluviométrique annuelle tourne autour de 1100 mm et la température moyenne varie entre 39°C en mars et 24°C en août. La précipitation moyenne annuelle est de 1200 mm. Le maximum survient entre juillet, août et parfois septembre. Ce type de climat influence la dynamique des formations végétales présentes dans le périmètre de notre recherche. Le couvert végétal de la forêt de Sérrou est le même que celui observé dans les autres forêts de Djougou. Il est dominé par la savane arborée. Cette dernière se caractérise par la présence du néré (*Parkia biglobosa*), du faux acajou (*Blighia sapida*), du bois d'ébène (*Diospyros mespilifounis*), du karité (*Butyrosperum paradoxum*). On note également dans cette forêt la présence des espèces végétales telles que : le Cola gigantea (colatier), *Berlinia grandiflor*, *Daniellia oliveri*, le *Lophira lanceolata* *Antiaris toxicaria*, *Blighia sapida*, *Isoberlinia*. La faune est riche en espèces animales telles que : *Céhalophusrufilatus* (biche) ; le *Phacochoeru africanus* (phacochère) et de petits mammifères comme le lièvre.



**Figure 5** : Occupation du sol et utilisation des terres de la forêt sacrée de Sérrou, état de 2020  
**Source** : Image Landsat OLI 2020

### 2.1.3. Forêt sacrée de Sérrou, forêt classée de Kilir : éléments de distinction

Il ne s'agit pas ici de faire une étude comparative entre les deux forêts, mais de prendre appui sur la forêt classée de Kilir pour apprécier les perceptions des riverains vis-à-vis des forêts. Les deux forêts ont, en effet, des statuts différents et celle de Kilir paraît plus exposée.

Une très forte pression est exercée par les populations et l'administration territoriale locale sur la forêt classée de Kilir, de tous les côtés (Gah, Sassirou, Gorobani, Kilir). L'occupation de l'espace réservé à la forêt a été l'œuvre non seulement des populations, mais aussi et surtout de la mairie. Les formes d'occupation concernent les constructions humaines et l'agriculture. Environ une superficie de 35 ha, soit 70 % de la superficie classée, est occupée par les populations riveraines et par la mairie (Service Cantonnement Donga, 2024). Comme l'a dit le Premier ministre du roi, la forêt classée de Kilir présente les marques d'une gestion inappropriée des ressources naturelles. Elle est devenue le réceptacle des ordures de la ville de Djougou et même de cimetière clandestin. Les parties illégalement occupées par les populations riveraines sont transformées en zone agricole, carrière de sable pour la fabrication de briques et en zone de construction de logements. Les parties occupées par la mairie ont servi à implanter l'école primaire publique de Gorobani. La forêt est parcourue par plusieurs pistes, allant dans toutes les directions. Cette situation est due à quatre causes essentielles :

- La forêt n'est pas surveillée. Elle apparaît comme une unité abandonnée qui ne dispose pas d'un responsable à la protection et à l'entretien officiellement reconnu. Ce rôle devrait revenir à l'administration forestière, appuyée par la mairie.
- La forêt n'est pas clairement délimitée.
- Le manque d'actions concrètes et soutenues de la part de l'administration forestière.
- L'importance de cette forêt n'est perçue ni par les populations, ni par la mairie.

La forêt sacrée de Sérrou, quant à elle, existe depuis des temps immémoriaux. Dans les années 1940, précisément en 1947, la superficie de la forêt de Sérrou était de 111 hectares. Aujourd'hui, elle est une réserve forestière avec une superficie estimée à 108 ha 95a 44ca soit 2,7% de réduction en 75 ans (Direction Départementale des Ressources Forestières Donga, 2024). Et cette marge de réduction est due à la construction de la voie inter-Etat Parakou-Djougou dans les années 1990. Afin de préserver la forêt sacrée de Sérrou, plusieurs prêtres et adeptes se sont installés aux alentours et en ont fait un patrimoine culturel et cultuel. En milieu rural africain, la terre, les cultures pérennes qu'elle porte, la forêt qu'elle abrite et même les esprits ou génies qui l'habitent forment un système en équilibre physique, spirituel avec la communauté exploitante. Une pratique millénaire en Afrique, même si, C.Bouisset et I. Degremon (2013, p.2), pensent à tort que « la mise en patrimoine de la nature ou la catégorisation de biens matériels et immatériels comme biens communs de l'humanité est une construction assez récente qui rentre dans un processus beaucoup plus large : celui de la sauvegarde des ressources de la nature ».

### 2.1.4. Les facteurs de la préservation de la forêt sacrée de Sérrou

Comme les mythes fondateurs, l'histoire qui est construite autour du *Mantanni*, arbre sacré au cœur de la forêt de Sérrou, le place au centre du système de fonctionnement de la communauté. Selon L. Yaméogo (2015, p.80), « la création, par des segments de lignages, de nouveaux établissements villageois, s'accompagnent toujours de l'installation de la représentation matérielle de l'ancêtre fondateur du lignage ». Cet arbre serait à l'origine de l'établissement des communautés qui ont fondé, plus tard, le village de Sérrou, d'après les récits des dépositaires de la tradition. Afin d'échapper à leurs ravisseurs et mieux protéger les divinités emportées au cours de sa fuite, l'ancêtre aurait bénéficié des bonnes grâces de l'arbre *Mantanni* habité par des esprits. En outre, la position périphérique des massifs bois sacrés par rapport aux villages leur donne une fonction de protecteurs. Ainsi, pour Pélissier, (1980, p.81), « les bois sacrés

servaient de site de refuge en cas d'attaque du village et pouvaient également limiter l'accès des cavaleries ».

La forêt sacrée de Sérou apparait un espace symbolique pour les populations qui vivent à proximité. Les plantes, particulièrement les arbres, occupent une place essentielle et sont indispensables à l'accomplissement de presque tous les rituels, dont la connaissance et l'emploi sont jalousement tenu secret par les prêtres. Selon le " Teh Dahou" (dépositaire traditionnel de la forêt) :

*« La forêt de Sérou a acquis la sacralité avec le culte rendu aux ancêtres du village. Symbole fort dans le mythe d'installation des habitants, elle accueille l'initiation et l'intronisation des nouveaux rois. C'est le lieu où sont organisées des cérémonies des dons rituels aux divinités. C'est aussi et surtout le lieu de résolution des conflits entre les princes ».*

De fait, cette forêt est un lieu d'attachement collectif, qui facilite l'union entre la communauté des morts et des vivants. Elle facilite la communion entre les communautés riveraines. Elle est le refuge des « dieux » mais aussi celui d'autres entités surnaturelles qui y vivent.

## **2.2. Une synergie d'action des acteurs autour de la forêt**

La relation évoquée plus fréquemment par les acteurs eux-mêmes est celle qui condamne la communauté à la préservation de la forêt sacrée de Sérou. Ces principaux acteurs sont le roi, les gardiens de la forêt et les chargés de la répression.

### **2.2.1. La figure charismatique de Roi.**

Dans la région de Djougou, les forêts sont sous l'autorité des rois ou d'un descendant du premier occupant du village. En réalité, aucune portion du territoire n'est en dehors du maillage du pouvoir traditionnel. Le Roi " Tchinga ", à Sérou, exerce un pouvoir hybride, étant à la fois le représentant de l'administration dans le village, mais aussi le leader désigné conformément à la coutume. Le roi est perçu comme le garant de la perpétuation de l'existence de son peuple, de l'ordre politico-social et de l'ordre cosmique. Il intervient généralement en dernier ressort dans des conflits qui n'ont pu être tranchés au niveau des notables. Il détient des connaissances fines des normes et des valeurs. La communauté lui doit allégeance. Il peut, à ce titre, être mobilisé dans les processus de réconciliation ou de médiation afin de résoudre les différends d'ordre intracommunautaire ou intercommunautaire.

### **2.2.2. Les gardiens de la forêt**

Il s'agit du " Teh Dahou ", du " Teh Tahaa" et du " Teh Bohgou", respectivement chef des espèces végétales, chef des espèces animales et chef des rites et rituels. Les fonctions remplies par le Teh Dahou sont de faire respecter les principes moraux et les divers interdits qui régissent l'accès à la forêt sacrée de Sérou. Les coupes de bois, le ramassage des bois morts comme la cueillette des plantes alimentaires et médicinales sont strictement réglementés par celui-ci.

Le Teh Tahaa, quant à lui, veille sur l'interdiction de toute pratique du feu de brousse et de chasse. Il est "maîtres des pâturages", définit les règles d'exploitation des ressources pastorales, agricoles et halieutiques. Toutes les composantes du territoire, sont perçues et gérées en fonction du sacré qui influence tous les usages, qu'ils soient individuels ou collectifs.

Le " Teh Bohgou" est reconnu par le caractère ésotérique de ses activités, importantes et secrètes. Il s'occupe de la protection des fétiches et de l'organisation des rites ayant rapport avec la préservation de la forêt. Selon Bonet (1984) et Kaboré (1994), cités par L.Yaméogo (2015, p.76), « Chaque arbre possède ses génies, ses remèdes et ses sorts ». Cela justifie les sacrifices offerts à ces végétaux qui, en retour, accordent aux donateurs, par l'entremise des entités surnaturelles qui les habitent, ce dont ils ont besoin.

### 2.2.3. Le chargé de répressions

Le “ *Teh Tchekou* ” est chargé non seulement de l'entretien des sanctuaires et des autels de la forêt, mais aussi de la punition des profanateurs de la forêt. Son choix est basé sur des critères de sagesse, de pondération, sur l'âge et sur l'expérience. L'autorité du *Teh Tchekou* est incontournable et indiscutable. Les entretiens révèlent de nombreux exemples de sanction. Le *Djouhkourou*, dieu de la foudre, est exploité par *Teh Tchekou*. La sanction s'adapte, cependant, au contexte et à l'espèce profanée. Aucune action ne peut porter si elle n'est pas négociée avec lui. La sanction peut se présenter sous différents aspects : envoûtement, jet de sort, possession d'âme. Les coupables doivent accomplir, sur les lieux profanés, des rituels réparateurs souvent très onéreux (sacrifice d'animaux, offrandes aux prêtres...).

*“A Sérrou le véritable juge, c'est le Teh Tchekou. Ici, les gens préfèrent recourir à son jugement que de recours à une juridiction moderne. ”* ( Aboudou T, Sérrou, 2022).



**Figure 6 et 7 :** “ *Teh Dahou* ” et “ *Teh Tahaa* ” (Cliché B.B. Saliou, mars 2023)

## 2.3. Les mécanismes de préservation de la forêt sacrée de Sérrou

Les populations de Sérrou vivent dans le même environnement depuis des générations. Elles ont développé plusieurs connaissances et pratiques découlant de l'emploi des ressources naturelles et de leur environnement, pour se nourrir et se soigner.

### 2.3.1. Bois sacrés et sacralisation de la forêt de Sérrou

La communauté de Sérrou a considéré ses savoirs traditionnels comme faisant partie intégrante de son identité culturelle ou spirituelle. En parlant de savoirs traditionnels, l'Association pour la Gestion des Connaissances dans les Sociétés et les Organisations, écrit :

Les populations préservent constamment leur forêt à travers les savoirs traditionnels, créations collectives qui découlent de la pensée et de la vie pratique, élaborée, préservée et transmise de

génération en génération, par le biais de systèmes coutumiers spécifiques de transmission de la connaissance. (AGCSO, 2021, p.4). Et il se crée tous les jours, des stratégies et savoirs pour faire face aux défis liés à l'environnement.

Dans le village de Sérrou, les valeurs symboliques que revêtent les arbres sacrés se traduisent par leur rôle social. En effet, les lieux culturels, à l'intérieur ou à proximité de la forêt, sont divers : les rivières, les mares, les rochers, les arbres et les buttes. Dans la forêt sacrée de Sérrou, on découvre des poteries au pied d'un arbre, de pagnes blancs autour d'un autre et même un tronc d'arbre *bohoul* (fétiche). Ces différentes activités marquent rituellement le paysage. Yaméogo (2015, p.81), « Les bois sacrés préservés dans les sociétés agraires, au regard des interdits dont ils font l'objet, ont réussi à s'imposer dans le paysage d'abord par une construction sociale ». Les arbres sacrés au nombre de trois, dont le *Mantanni*, sont très surveillés ; ils sont là pour protéger le roi. Autrement dit, « l'abattage d'un arbre coutumièrement protégé n'est pas possible, « en tant qu'essence du religieux, le sacré indique des interdits et des attachements fondamentaux pour l'existence humaine » Yaméogo (2015, p.75).

La sacralisation de la forêt de Sérrou est un exemple de traditions locales qui ont contribué à la sauvegarde de la flore et de la faune menacées de disparition. Pour Kokou et al. (1999, p.20), « Les forêts sacrées sont des exemples de traditions locales qui contribuent au sauvetage de la flore et de la faune menacées de disparition ». Il faut, dès lors tirer des leçons de ces systèmes de gestion locale. Les dépositaires de la tradition, dans le cadre de la préservation de la forêt sacrée de Sérrou, utilisent les mécanismes de protection qui tiennent compte des lois et pratiques coutumières. Dans le village de Sérrou, chaque famille a sa divinité tutélaire, liée aux circonstances de la fondation, soit dans un bois sacré soit au pied d'un arbre. Chaque enfant qui naît, est un adepte de la forêt. Il est raconté la tenue des réunions de certaines sociétés secrètes et même des ordalies dans la forêt sacrée de Sérrou. Les populations continuent à s'y rendre pour des cérémonies en l'honneur des ancêtres qui y sont enterrés.



**Figure 8-9-10** : Photographie “ Mantanni ” (cliché B.B. Saliou, mars 2023)

### **2.3.2. La faune au cœur de la conservation de la forêt sacrée de Sérrou**

Les interdits sur les animaux ont servi à l'institution d'un système efficace de maintien de la forêt sacrée de Sérrou. Cette efficacité s'est renforcée avec le système coutumier de conservation des espèces animales en sacrées.

En effet, la forêt sacrée de Sérrou est une représentation ethno-mythologique, qui abrite le panthéon des dieux protecteurs du village. Les totems et représentations matérielles sont variés. Il s'agit de la panthère, de l'antilope, du lion, qui sont vénérés au même titre que la forêt (il existe des jours précis pour se rendre dans la forêt). Ainsi, la chasse est un métier codifié et a des lois qu'on ne doit pas transgresser dans le village. La puissance du Teh Tahaa repose sur *le Bohgoufèha*, (fétiche incarné par les deux lions). Pour être garant du fétiche, il faut avoir démontré sa puissance mystique à travers la préservation de la biodiversité, d'un certain nombre de bêtes considérées par les communautés de chasseurs comme des animaux particulièrement dangereux. C'est un ensemble qui regroupe, aujourd'hui, quelques dizaines de notables, organisateurs et créateurs, pour la plupart non scolarisés et formés selon les rites traditionnels conformes aux protecteurs de l'environnement. C'est dans ce cadre que se situe l'innovation rituelle emblématique d'activité culturelle pour protéger cette forêt. Parmi ces innovations on peut citer le cortège du mythe de « Retour des lions » qui ont élu domicile au palais royal et n'apparaissent qu'en cas de violation de la forêt sacrée (figure 11). Le retour des lions est institué à partir d'un choix de divers éléments mythiques puisés, pour une large part, dans la mémoire régionale et agencés selon une mise en scène inédite. Selon la légende, la présence des lions s'étend au-delà du village de Sérrou.

*« Nous avons beaucoup d'animaux dans cette forêt. Nous en tirons beaucoup d'avantages et puis, la présence des arbres est bénéfique pour l'environnement, lieu d'initiation par excellence, aujourd'hui à l'abri de l'emprise de l'homme. Quiconque la viole servira de repas aux lions ». (T. T. 62 ans, Sérrou, 26 décembre 2022).*



**Figure 11 :** “ Refuge des lions du Palais royal de Sérrou ” (cliché Saliou. B. B janvier 2022)

### **2.3.3. Le recours à l'arbre à palabre, à la parenté à plaisanterie et aux sanctions**

Le recours à l'arbre à palabre et à la parenté à plaisanterie est d'un intérêt face aux difficultés pour s'accorder sur le sens de résolution des conflits liés à la préservation des ressources forestières dans la région de Djougou. La rhétorique « Asseyons-nous et discutons », fréquemment utilisée en contexte de conflits, résume cette méthode de l'arbre à palabre, qui est une forme de juridiction coutumière qui amène les autorités traditionnelles, religieuses, à s'impliquer davantage dans la résolution des conflits liés à la gestion des forêts. A côté de cette méthode se trouve aussi le mécanisme de la parenté à plaisanterie. Très répandues à Sérrou, la parenté à plaisanterie est un mécanisme social de prévention, de médiation, de conciliation et de résolution des conflits, qui renvoient à un pacte d'amitié et de non-agression entre différents clans, castes et ethnies. Selon A. Radcliffe-Brown (2004, p.28), « la parenté à plaisanterie est

une relation entre deux personnes dans laquelle l'une est autorisée par la coutume, et dans certains cas, obligée, de taquiner l'autre ou de s'en moquer ; l'autre, de son côté, ne doit pas en prendre ombrage ».

La fête des ignames ou des céréales " *Zoolari* " à Sérou revêt un caractère à la fois festif et sacré. Marquant le Nouvel An, cette fête est le moment où la société fait sa mue. Il est recommandé qu'avant sa célébration, tous les conflits liés à la gestion de la forêt soient résolus. Les échanges se tiennent autour des lieux chargés de symboles de la forêt sacrée de Sérou. Ces rituels jouent un rôle incontestable de contrôle et de régulation sociale.

#### **2.3.4. Sanctions formellement traditionnelles.**

Selon le rapport de l'Agence Belge de Développement :

Depuis la prise en compte du dépérissement des ressources naturelles et l'effectivité des changements climatiques, la forêt est devenue un capital écologique et un bien commun dont la gestion transcende les intérêts privés et locaux. Cette multitude d'enjeux contradictoires fait de la forêt un milieu de vie où se confrontent plusieurs intérêts au fil des mutations sociales, un véritable champ de l'innovation, mais plus encore un espace où foisonne l'action à tous les niveaux et à travers des stratégies diverses (CBD, 2009, p.4). Dans le dessein de préserver la forêt sacrée de Sérou contre toute violation, plusieurs sanctions ont été mises en place.

Les sanctions sont censées être immédiates et se manifester sous forme de maladies incurables ou de morts récurrentes au sein des familles de ceux qui violent la forêt sacrée de Sérou. « Outre la douleur attachée à cette situation, ceux qui la violent attirent sur eux une malédiction universelle ». Ainsi, chaque transgression de l'un des interdits était assortie d'un mauvais sort dont le choix dépendait de la préférence des dépositaires de la coutume : une paralysie, la gale, le gonflement des membres inférieurs, voire la cécité, en attendant que les aveux soient formulés. Une fois la faute reconnue, les amendes en nature (un porc, une chèvre, un coq, etc.) sont payées aux anciens en guise de réparation de préjudices causés, puis vient le rétablissement du contrevenant.

Ces mécanismes dissuasifs ont toujours bien fonctionné. Même si l'influence des religions monothéistes dérègle non seulement l'efficacité, mais aussi la praticabilité de toutes ces valeurs locales évoquées.

### **3. Discussion**

En tenant compte des résultats présentés, il en ressort que dans le village de Sérou, l'efficacité des pratiques locales de conservation de ressources forestières dépend de la prédominance des coutumes locales sur l'ensemble des membres de la communauté. C'est le cas, entre autres, du respect des interdits, de la forêt et des arbres sacrés. Ces pratiques ont réussi grâce au contrôle social régulièrement assuré par les dépositaires desdites coutumes, appuyés par des dispositifs de sanctions métaphysiques auxquelles sont astreints les contrevenants de la communauté de Sérou ou d'ailleurs.

Selon A. Maindo (2017, p.16), il existe un « important potentiel de développement issu des savoirs traditionnels et endogènes ». Pour lui, le savoir traditionnel endogène permet aux populations locales de lutter et de développer à travers des décennies une forme de résilience face aux perturbations environnementales. En effet, il est moins réaliste, à ce jour, de redynamiser tous ces savoirs endogènes afin de les appliquer comme par le passé. La préservation de la forêt sacrée de Sérou, témoignent l'existence d'une multitude de stratégies et savoirs faire endogènes en matière de préservation des ressources forestières. au-delà de cette expérience, T. Merceron et M. Yelkouni (2012, p.44), ont démontré « la nécessité de cohabitation entre les savoirs locaux et modernes pour la pérennité de l'environnement ». Ainsi, une population qui ne dispose que des méthodes traditionnelles comme source de soin médicale, c'est-à-dire des méthodes liées aux ressources naturelles de son environnement immédiat,

détériorer cet environnement qui est la base de cette médecine, et constitue une atteinte à ses propres droits. En réalité, L. Yaméogo (2015, p.77), estime que « le caractère sacré du continuum Homme-Nature s'exprime à travers les totémismes, les rites agraires, les pratiques liturgiques dont les supports écologiques demeurent souvent les bois ou les forêts sacrées ». Les structures modernes possèdent l'autorité nécessaire à la gestion, mais ont du mal à s'y intéresser au regard des mythes qui entourent encore ces espaces. Pourtant, la forêt de Sérou, par exemple, vit avec la menace de voir la pression des hommes augmenter car plusieurs communautés sont venues s'ajouter aux premières avec l'extension de la ville de Djougou.

A ce jour, le village de Sérou est devenu un melting-pot, car peuplé de plus en plus par les allogènes issus des communautés Dendi, Peuhl et Kotokoli. L'influence de cette mixité ethnique s'est accrue au point que les allogènes commencent à intégrer l'administration locale voire coutumière. Un changement de mode d'accession au pouvoir coutumier qui affecte les mécanismes de contrôle sur le respect des normes endogènes de conservation de ressources naturelles. Le mode de gestion endogènes qui a permis le maintien jusque-là de la forêt sacrée dans son état actuel est bouleversé dans la région de Djougou. Les coutumiers, garants de ces espaces, ont perdu en partie l'autorité qui leur aurait permis de faire respecter les interdits et de préserver les bois sacrés.

L'acquisition des concessions agricoles par les urbains, l'exploitation artisanale de bois et la location des terres à des fins champêtres ont également contribué au mouvement des populations vers les villages riverains dans l'intention d'y acquérir des terres. Une conséquence de l'agrandissement des agglomérations installées sur la route principale Djougou-Parakou. Pour les autochtones enquêtés, cette présence incontrôlée des allochtones dans leur village a contribué aux pratiques non rationnelles, notamment le non-respect du calendrier d'exploitation de ressources naturelles dans les forêts environnantes, l'abattage des arbres, la désacralisation de zones forestières et sites sacrés, des interdits sur les espèces floristiques et fauniques ainsi que l'inefficacité des barèmes de sanctions. Néanmoins, cette prise de position peut être relativisée, car la seule présence des allochtones ne peut suffire pour expliquer le relâchement aux valeurs traditionnelles, au regard de l'emprise du christianisme et de l'Islamisme.

En réalité, ces allochtones devraient conserver les savoirs traditionnels compatibles à la gestion durable de diversité biologique dans les propres pratiques quotidiennes.

En effet, chacun des acteurs reconnaît le rôle de ces forêts et la nécessité de les préserver. Conscients des menaces qui pèsent sur la forêt sacrée de Sérou, les coutumiers n'excluent pas l'idée d'une cogestion impliquant les autorités communales. Cette position traduit déjà une certaine flexibilité, une capacité d'adaptation face aux transformations de la relation au sacré qui pourrait induire des aménagements. Considérant les capacités des connaissances locales à maintenir la biodiversité sans enfreindre la production locale, il est pourtant possible de s'en inspirer en trouvant des stratégies endogènes efficaces. Il s'agit d'initier des mécanismes durables et efficaces pouvant assurer l'existence des ménages périurbains de la ville de Djougou, sans contribuer à la perte de la biodiversité. Ce processus est inhérent à la création d'une règle de droit. Ainsi, pour Noreau (2001, p.3), « une règle de droit existe et se maintient parce qu'elle institutionnalise les rapports sociaux en répondant aux conditions de la vie individuelle et collective ».

En effet, La patrimonialisation de la forêt sacrée de Sérou pourrait être l'un de ces mécanismes qui permettra de la sauvegarder pour les générations présentes et futures. Pour Cormier et al, (2013, p.9), « la patrimonialisation et les représentations sociales sont relatives au rapport entre nature et culture dans la construction sociale d'un patrimoine ». A. Micoud (2005, p.9), affirme que « le patrimoine, quel qu'il soit, comporte une dimension matérielle à travers le bien à sauvegarder, mais également une dimension immatérielle qui fonde le besoin d'un devoir de mémoire ». La forêt est donc pour beaucoup d'auteurs, et particulièrement pour les conservateurs de la nature, la sauvegarde d'un héritage écologique. Accompagner le processus,

qui peut se traduire en termes de stratégies endogènes de préservation des ressources forestières est possible aujourd'hui. Il faut, pour ceci, détecter les logiques qui ont prévalu jusque-là à la préservation de la forêt, les vulgariser pour en faire un véritable outil de protection de l'environnement. Les gardiens de ces savoirs et savoir-faire devront pour cela introduire des règles restrictives en faveur et au maintien de la diversité écologique locale tout en produisant des retombées économiques aux populations.

### **Conclusion**

Le silence permanent et persistant de l'administration forestière pendant soixante (60) ans après le classement de la forêt classée de Kilir est à notre avis la source principale des difficultés qui se rencontrent en ce moment au sujet de la valorisation durable de la forêt. D'abord, l'opération de classement effectuée n'a pas tenu compte de certaines réalités de terrain. Par exemple, il n'a pas été fait cas du palais royal de Djougou qui était déjà sur les lieux avant le classement en 1949. Ce palais royal serait déjà en place depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. Mais, il apparaît que ce n'est pas la non précision de cette réalité qui est actuellement dommageable pour la forêt. Au contraire, le Roi défend la préservation de cette forêt qui légitime quelque part son existence.

La forêt sacrée de Sérou représente un exemple intéressant de l'existence de formes traditionnelles de régulation sociale et d'usages rituels qui ont pour objectif de contribuer à la conservation de la diversité biologique. Cette forêt, identitaire parce que son existence est liée à la culture, aux croyances et à l'histoire des Yowa-Lokpa, a su traverser le temps en gardant presque totalement ses avoirs et valeurs. Ceci n'est pas le cas de la forêt classée de Kilir, presque totalement détruite malgré son statut. Tout porte à croire que les perceptions que les riverains ont de ces forêts jouent un rôle majeur dans les interactions quotidiennes.

Le magico-religieux est la première et principale fonction que la forêt sacrée de Sérou a assumée depuis des temps immémoriaux. Elle lui a valu d'être conservée malgré l'urbanisation, les mutations au sein de la population et la dynamique actuelle des religions importées, qui tendent à la désacraliser. Hier comme aujourd'hui, les différents acteurs sont à la fois les garants de la perpétuation de pratiques endogènes de protection des ressources naturelles, de l'ordre politico-social et de l'ordre cosmique. La forêt sacrée de Sérou n'est pas seulement une réalité géographique et spatiale, elle traduit également une représentation symbolique et socioculturelle pour les populations dont la destinée est parfois définie par elle.

Il va sans dire que la retraduction du divin en nature amène à fixer, de manière un peu plus sûre, le rapport de l'Homme à l'espace sacré et aux ressources naturelles qu'abritent nos forêts. De ce fait, malgré les profonds changements socioculturels observés dans la région de Djougou, le mécanisme endogène de gestion de la forêt sacrée de Sérou a permis de la préserver contrairement à celle classée de Kilir qui n'existe pratiquement plus.

### **Références Bibliographiques**

-Agassounon Mahugnon Bill, (2023), Dynamiques de l'occupation au sol des forêts classées et forêts sacrées de la Commune de Djougou au nord-ouest du Bénin de 2002 à 2022 Bulletin de la Recherche Agronomique du Bénin (BRAB) Juin 2023 - Volume 33 - Numéro 03

Bouisset Christine et Degremon Isabelle, (2013), « La patrimonialisation de la nature : le regard des sciences humaines », in Vertigo- la revue électronique en sciences de l'environnement \ en ligne, Hors -série 16 : Juin 2013, mis en ligne le 16 avril 2013, consulté le 4 mai 2024.

- Centre National de gestion des réserves de faune, (2013), Catégorisation des Aires Protégées de la République du Bénin suivant la nomenclature de l'Union Mondiale pour la Conservation de la Nature (UICN), Rapport final.

- Cormier-Salem Marie Christine et Roussel Bernard, (2000), « Patrimoines naturels : la surenchère », in *La Recherche*, 333, numéro spécial juillet-août 2000, p.106-110.

- Hounsouvo Bérence S. Roméo, Houehanou Thierry Dèhouégnon, Gouwakinnou Gérard Nounangnon, Hadonou Comlan Julien and Ouinsavi Christine A. I. Nougbodé, (2022), « Comparative Effect of Ectomycorrhizal Inoculation, Mineral and Organic Amendments and their Interactions on the Juvenile Growth of *Azelia africana* in the Nursery », in *Journal of Tropical Plants Physiology*, N°14(1) (2022) pp :1-12
- Koukou Kouami, Adjossou Kossi et Hamberger Klaus, (2005), « Les forêts sacrées de l'aire Ouatchi au sud-est du Togo et les contraintes actuelles des modes de gestion locale des ressources forestières », in *Vertigo-Revue en Science de l'Environnement*, 10 p ;
- Kokou Kouami et Sokpon Nestor, (2006), « Les forêts sacrées du couloir du Dahomey », in . *Bois et forêts des tropiques*, N° 288 pp.16-23.
- Maindo Alphonse, Bambu Liéna Papy et Ntahobavuka Adeline, (2017), *Concilier les savoirs endogènes et les moyens d'existence en République démocratique du Congo. Une stratégie de gestion durable de la diversité biologique autour de Kissangani*, Kissangani, Tropenbos RD Congo, 36p
- Merceron Tanya et Yelkouni Martin (2012), « Savoirs traditionnels et gestion de l'environnement en Haïti : pour une approche intégrée », In *Déchets sciences et techniques - revue francophone d'écologie industrielle - n°62-2012*, Disponible sur [http://odel.irevues.inist.fr/dechets-sciences-techniques/docannexe/file/2739/7\\_merceron.pdf](http://odel.irevues.inist.fr/dechets-sciences-techniques/docannexe/file/2739/7_merceron.pdf).
- Micoud André (2005), « Patrimonialisation : comment dire ce qui nous relie », in Barrère Denis, (dir), *Réinventer le patrimoine : de la culture à l'économie, une nouvelle pensée du patrimoine?* Paris, L'Harmattan, pp. 81-96
- Noreau Pierre (2001), « Comment la législation est-elle possible ? Objectivation et subjectivation du lien social » in *Revue de droit de McGill 2001 McGill Law Journal 2001*. Vol 47. P 196-236
- Padonou Elie Antoine, Akakpo Alexis Bokon et Gbongboui Comlan, (2019), *Forêts sacrées du Bénin : Etat de conservation et stratégies pour une gestion durable*, CAPES ONG, Abomey-Calavi, Bénin, 84p.
- Péliissier Paul (1980), « *L'arbre en Afrique tropicale : la fonction et le signe* ». Préface in *Cahiers ORSTOM. Série Sciences humaines*, vol. 17, nos 3-4, p. 127-130.
- Radcliffe-Brown, Alfred Reginald (1968), *Structure et fonction dans la société primitive* trad. de l'Anglais par Françoise et Louis Marin, Paris, Éditions de Minuit, 1968, 158p.
- WWF, 2016, *Conserver les forêts pour lutter contre le changement climatique*, WWF, 28p
- Yameogo Lassane (2015), « Le patrimoine méconnu des bois sacrés de la ville de Koudougou (Burkina Faso) : de la reconnaissance à la sauvegarde », in *Cahiers de géographie du Québec*, 59(166), 71–90. <https://doi.org/10.7202/1034349ar>